



LES COMMUNES DE WALFERDANGE / VILLE DE LUXEMBOURG

## ETABLISSEMENTS CLASSES

### AVIS

Conformément à l'article 10 et 12 et aux prescriptions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la société POST Luxembourg a demandé l'autorisation relative à l'exploitation d'un site d'installations radioélectriques fixe à Walferdange, rue de l'Eglise, n°cadastral 166/733, lieu-dit « Walfer-Gaertchen », (n° du dossier 1/22/0262).

La demande et les plans sont déposés à l'inspection du public au secrétariat communal du 5 août au 18 août 2022 inclus.

Les réclamations écrites devront parvenir au collège échevinal endéans ce délai. Le bourgmestre ou son délégué entendra tous les intéressés qui se présenteront le vendredi 19 août 2022 à 14h00 heures au secrétariat communal.

Le présent avis reste affiché du 5 août au 18 août 2022 inclus.

Walferdange, le 4 août 2022

Le collège des bourgmestre et échevins de Walferdange,

François SAUBER, Michel FEIDT, Jessie THILL,

Le collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Luxembourg,

Lydie POLFER, Serge WILMES, Simone BEISSEL, Patrick GOLDSCHMIDT, Colette MART,  
Laurent MOSAR, Maurice BAUER